

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'ORLEANS
Séance du 4 février 2021

Le Conseil d'Administration s'est réuni le jeudi 4 février 2021, sur convocation de l'administrateur provisoire de l'université adressée le vendredi 29 février 2021.

Point de l'ordre du jour :

Election du vice-président du Conseil d'Administration de l'université d'Orléans

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'université d'Orléans, notamment leur article 49 ;
Vu la proclamation, en date du 9 octobre 2020, des résultats des élections des représentants des personnels aux conseils centraux de l'université d'Orléans, qui ont eu lieu le 6 octobre 2020 ;
Vu la proclamation, en date du 23 octobre 2020, des résultats des élections des représentants des usagers aux conseils centraux de l'université d'Orléans, qui ont eu lieu le 20 octobre 2020 ;
Vu la candidature en date du 1er février 2021 de Mme Paule QUILICHINI ;
Vu la candidature en date du 1er février 2021 de M. Frédéric MOAL ;

➤ **Premier tour**

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	9 présents et 14 présents ou représentés
Membres présents :	24
Membres représentés :	3
Total :	27

Décompte des votes :

Votants :	27
Blancs ou nuls :	3

Paule QUILICHINI	19
Frédéric MOAL	5

En conséquence, Mme Paule QUILICHINI est élue vice-présidente du Conseil d'Administration de l'Université d'Orléans.

Fait à Orléans, le 5 février 2021

Le Président,



Eric BLOND